

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 février 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 26 février 2021 en session ordinaire sous la présidence du Maire, Philippe CARTAILLER.

Absent(e)s excusé(e)s : /

➤ **1 Approbation du compte rendu du Conseil Municipal**

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 29 janvier 2021.

➤ **2 Désignation d'un secrétaire de séance**

Madame Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

➤ **3 Election du premier adjoint**

Suite à la démission de Monsieur Loïc GIRARD premier adjoint au maire, il est procédé à l'élection d'un nouveau premier adjoint. En préambule, Monsieur le Maire précise que le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire, voté le 12 juin 2020 reste applicable à l'ensemble des élus.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Madame NOUHEN Colette, seule candidate a obtenu 13 voix sur 14 votants, elle obtient donc la majorité absolue et est proclamée Première adjointe au maire.

➤ **4 Personnel communal : création d'un poste d'adjoint administratif de 1ère classe à temps non complet.**

En vue de remplacer la secrétaire de mairie qui fait valoir ses droits à la retraite, il est nécessaire de créer un emploi d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, catégorie C, permanent à temps non complet, 28 heures hebdomadaires. La rémunération est fixée sur la base du 4^{ème} échelon, catégorie C, échelle C3, indice brut 430,

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la création du poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, catégorie C, permanent à temps non complet

➤ **5 Réfection du toit de l'église**

Le devis de l'entreprise Bachèlerie comportant différentes options pour un montant de 8677,50€ HT a été retenu pour la réfection du toit de l'église. Le deuxième devis moins détaillé n'a pas pu être étudié et a été écarté

Pour ces travaux, la commune bénéficiera d'une subvention régionale de 50% soit un coût pour le budget communal de 4338,75€ HT

➤ **-6 Changement d'élus représentant la commune dans diverses commissions**

Suite au départ de monsieur Loïc Girard, il a été procédé à son remplacement dans différentes commissions communales et de la communauté d'agglomération. Notamment, madame Colette Nouhen est désignée conseillère communautaire suppléante.

Madame Nelly Fauchoux est chargée de la mise à jour du tableau des différentes commissions.

➤ **Questions diverses :**

Monsieur le Maire informe le conseil que le dossier de dépôt de permis de construire pour l'agrandissement de la cantine scolaire est prêt. Il propose une réunion de la commission travaux pour une relecture et sa validation.

Dans le cadre d'un appel à projet du ministère de l'Education Nationale « Label école numérique 2020 » permettant de subventionner à 50% l'achat d'équipement numérique pour les écoles la municipalité avait décidé d'équiper les deux classes non pourvues de tableaux numériques (Voir CM de juillet 2020). Son dossier ayant été retenu, deux tableaux numériques ont été commandés et sont désormais installés.

Madame Stéphanie Navarre, future secrétaire de mairie, qui a été recrutée pour succéder à madame Françoise Peirin, est venue se présenter à l'ensemble du conseil municipal.